COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 JUILLET 2018

CITY -STADE

Le conseil constate la désaffectation de la parcelle AE 523 antérieurement affectée à l'usage du public et prononce son déclassement.

Considérant que la commune n'a pas d'utilité de garder cette parcelle et que la vente de celle-ci peut générer des ressources et permettre la construction de deux logements locatifs privés, le conseil mandate le maire pour mener les démarches nécessaires afin d'aboutir à la vente de gré à gré de cet immeuble pour lequel s'est manifesté un acquéreur pour y faire deux logements, en l'occurrence la SCI AB Houssière, pour un montant de trente trois mille euros.

CIMETIERE

L'assemblée fixe un prix de 1500 €uros pour les concessions de 50 ans au columbarium et une majoration de 500 €uros pour les concessions disposant d'une cuve (cas de tombes récupérées et nettoyées dans l'ancien cimetière).

SUPPRESSION D'UNE REGIE

Le Conseil entérine la suppression de la régie d'avance « Camps d'adolescents » n'ayant plus d'utilité depuis 2009.

PROTECTION DES DONNEES PERSONNELLES

Le 25 mai est entrée en vigueur le Registre Général sur la Protection des Données Personnelles (RGPD), conformément à la directive européenne sur le sujet.

Toutes les entreprises, publiques ou privées, collectant des données auprès du public sont donc concernées.

Localement, le maire explique que les communes peuvent demander à la communauté d'agglomération de faire ce travail contre facturation ou de faire par leurs propres moyens.

Le conseil retient cette seconde option.

MATERIEL SCOLAIRE

Pour tenir compte de la création d'une nouvelle classe en maternelle, le conseil vote une subvention de 1000 €uros à la coopérative scolaire.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT DE GAZ

Sur proposition de M. LEGROS, et après comparaison des offres, le conseil décide de renouveler le contrat d'approvisionnement avec Total pour plusieurs bâtiments municipaux.

TARIFS MARPINIOUX

Pour l'année scolaire 2018/2019, le conseil adopte des tarifs identiques à ceux du centre de loisirs de juillet 2018.